

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article7822>

Hervé Morin lance la chasse aux fuites

- Défense - France -

CONFIDENTIEL DÉFENSE

Date de mise en ligne : vendredi 23 mai 2008

Spyworld Actu

Un administrateur civil de la [DAS \(délégation aux affaires stratégiques\)](#), un service chargé des relations internationales du ministère de la Défense, vient d'être sanctionné d'une suspension administrative pour avoir fait "fuir" un document confidentiel. Si nous n'avons pas identifié le destinataire de cette fuite, qui pourrait être un organe de presse, le document protégé était un télégramme diplomatique, classifié "confidentiel diplomatie". Cette sanction a frappé un fonctionnaire qui aurait "utilisé ce document pour satisfaire des intérêts personnels", indique-t-on de bonne source, sans autre précision.

La punition fait suite à une série d'indiscrétions concernant le ministère de la Défense, dont le titulaire Hervé Morin estime qu'elles portent préjudice à la mise en place de la réforme des armées, qu'il a pour charge de mener à bien. Selon une source autorisée (et qui par définition n'encourt donc pas le risque de se voir reprocher d'avoir organisé une fuite !), Hervé Morin aurait déclaré cette semaine lors d'une réunion, en présence de plusieurs responsables civils et militaires : "Je porterai moi-même jusqu'au billot le premier qui fait fuiter une carte des restructurations actuellement en discussion !"

L'ex- sécurité militaire entre en action

Au cabinet du ministre de la Défense, on admet qu' "une tête est tombée", et que la politique est au durcissement : "Le ministre est fatigué de ces personnes que leurs fonctions autorisent à connaître des informations, mais certainement pas à les divulguer. Contrairement à ce qu'ils croient, ils ne sont pas dépositaires de la seule vérité qui sauvera l'Occident chrétien..." Selon nos informations, les fins limiers de la DPSD (Direction de la protection et de la sécurité de la défense) sont sur les dents et auraient visité ces jours-ci - y compris nuitamment - les ordinateurs de plusieurs bureaux d'états-majors parisiens, pensant être ainsi en mesure d'identifier l'origine de courriers électroniques litigieux et des pièces jointes associées.

En réalité, les fuites sont moins nouvelles que le blocage institutionnel concernant la communication autour du Livre blanc, que chaque autorité concernée voulait se réserver, en temps et en heure. Désormais, les grandes lignes en sont connues, notamment grâce au travail des journalistes qui, rappelons-le, ne volent ni n'achètent les informations. Et qu'ils ne diffusent pas sur la foi d'une "fuite" hypothétique, mais seulement après les avoir vérifiées et recoupées.

Post-scriptum :

<http://www.lepoint.fr/actualites-mo...>